

Diagonales : L'exception à la règle

01-07-2017

Lu dans le Manuel de savoir-vivre à l'usage des Ecoles d'officiers de l'armée de terre : « On ne fait jamais figurer dans l'en-tête [d'une lettre] le nom de famille du destinataire ; on proscriit les expressions suivantes : Monsieur Dupont, Mon cher Monsieur Dupont, Mon cher Dupont, Cher Dupont ».

Vu dans la correspondance* du général de Gaulle : privilège du chef ?

* En octobre 1916, le capitaine de Gaulle est transféré au Fort IX d'Ingolstad (Bavière). Maurice Aussedat (1889-1974), administrateur délégué des Papeteries Aussedat à Annecy, s'y trouve également en captivité. En 1960, de Gaulle est en visite à Annecy. L'emploi du temps du général ne lui permet pas de rencontrer son ancien camarade. Il le regrette dans le courrier qu'il lui adresse par la suite.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com

